

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 18 NOVEMBRE 2025

Tenue à la salle du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls à 18H30

À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président
M. Pierre Larivière, vice-président
Mme Lynda Cusson
M. Michaël Roy
Mme Stéphanie Ménard
M. Pascal Richard

Sont également présent(e)s :

Directrice générale et sec.-très. : Mme Angèle Beauchemin
Adjointe à la direction générale : Mme. Peggy Gélinas

Responsables du service incendie : M. Guy Cusson, directeur
M. Mario Bérubé, chef aux opérations
M. Stéphane Martin, capitaine

Formant quorum complet, l'assemblée est présidée par M. Stéphane Beauchemin, président.

229-11-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 18 NOVEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par Lynda Cusson
IL EST SECONDÉ par Pierre Larivière
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 11 novembre 2025, tel que présenté.

Le point « *varia* » demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

230-11-2025

NOMINATIONS DU PRÉSIDENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIPI DE ROXTON FALLS POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2025 ET L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 13-2020 décrétant les règles de régie interne, prévoit à l'article no 4, la nomination d'un nouveau président ou le renouvellement du mandat, pour une durée d'une année;

CONSIDÉRANT QUE la nomination du nouveau dirigeant pour le poste de président est prévue lors de la tenue de la première séance du conseil d'administrations de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M. Stéphane Beauchemin, maire de la Municipalité du Canton de Roxton, est proposée au poste de président de la Régie incendie, pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026;

CONDIDÉRANT QUE M. Stéphane Beauchemin dûment présents à la séance régulière du conseil d'administration en cours, accepte sa nomination à titre de président de la RIPI de Roxton Falls pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Pierre Larivière

IL EST SECONDÉ par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter la nomination de M. Stéphane Beauchemin, au poste de président du conseil d'administration de la RIPI de Roxton Falls, pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026. Sa nouvelle fonction entre en vigueur immédiatement.

Adoptée

231-11-2025

NOMINATIONS DU VICE-PRÉSIDENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIPI DE ROXTON FALLS POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2025 ET L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 13-2020 décrétant les règles de régie interne, prévoit à l'article no 4, la nomination d'un nouveau vice-président ou le renouvellement du mandat, pour une durée d'une année;

CONSIDÉRANT QUE la nomination du nouveau dirigeant pour le poste de vice-président est prévue lors de la tenue de la première séance du conseil d'administrations de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M. Pierre Larivière, maire de la Municipalité du Village de Roxton Falls, est proposée au poste de vice-président de la Régie incendie, pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026;

CONDIDÉRANT QUE M. Pierre Larivière dûment présents à la séance régulière du conseil d'administration en cours, accepte sa nomination à titre de vice-président de la RIPI de Roxton Falls pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Lynda Cusson

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter la nomination de M. Pierre Larivière, au poste de vice-président du conseil d'administration de la RIPI de Roxton Falls, pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026. Sa nouvelle fonction entre en vigueur immédiatement.

Adoptée

232-11-2025

AUTORISATION DES SIGNATAIRES AU COMPTES DESJARDINS, INCLUANT LES RVER DESJARDINS

CONSIDÉRANT QU'au cours de la présente séance, le conseil d'administration a procédé aux nomination du nouveau président et du nouveau vice-président du conseil d'administration et de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière de la RIPI de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE des modifications relatives aux signataires doivent être apportées auprès de l'institution financière de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux dirigeants du conseil d'administration et de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière de la RIPI de Roxton Falls soient dûment autorisés à signer tous les effets bancaires ainsi que tout autre documents au nom de la RIPI de Roxton Falls, pour la durée de leurs mandat;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des documents requièrent deux (2) signatures;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Ménard

IL EST SECONDÉ par Michaël Roy

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'autoriser :

- M. Stéphane Beauchemin, président
- M. Pierre Larivière, vice-président
- Mme Peggy Gélinas, directrice générale et secrétaire-trésorière

À signer tous les effets bancaires auprès de l'institution financière de la Régie.

À signer tout autre documents au nom de la Régie, lorsque requis.

Lorsqu'il est nécessaire d'apporter 2 signatures sur un document, celui-ci doit être signé en 1^{er} lieu par la directrice générale et secrétaire-trésorière et en 2^{ième} lieu, par le président ou le vice-président.

Adoptée

233-11-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE JEUDI 2 OCTOBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par Pierre Larivière

IL EST SECONDÉ par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le jeudi 2 octobre 2025 tel que rédigé.

Adoptée

234-11-2025

**ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :
OCTOBRE/NOVEMBRE 2025 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES****LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- OCTOBRE/NOVEMBRE 2025****DÉPENSES**

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
140	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, vac., garde, téléph, form.)	7 908,68\$
200	Revenu Québec (Remise de juillet à septembre 2025)	5 257,78\$
200	Revenu Canada (Remise de juillet à septembre 2025)	2 163,09\$
200	Desjardins Assurances (Cotisations RVER - octobre 2025)	141,32\$
281	Pharmacie Safia Kacimi (Injecteur automatique Epipen)	108,97\$
310	Angèle Beauchemin (Frais de déplacement pour l'année 2025)	100,00\$
321	GLS (Frais de transports)	31,59\$
331	Cooptel (Services téléphonique et internet du mois d'octobre et novembre 2025)	149,08\$
331	Telus (Forfait cellulaire directeur incendie du mois d'octobre et novembre 2025)	286,98\$
345	La Pensée de Bagot (Avis public du règlement d'emprunt no 17-2025)	431,16\$
414	Mun. Village Roxton Falls (ITGS – Modification licence et configuration ordi caserne)	94,18\$
414	Mun. Village Roxton Falls (Services administratifs et ajustement 2024 selon réel)	10 784,11\$
414	ITGS (Microsoft 365 abonnement mensuel, Antivirus Sophos)	50,83\$
442	Ville d'Acton Vale (Entraide incendie survenue le 3 septembre 2025)	303,15\$
519	Sani Gear Inc. (Entretien des habits de combats – Bunker)	1 103,91\$
527	Sécurité Maska (Remplissage extincteur ABC à poudre de 20lbs pour citoyen)	108,62\$
610	Marché Tradition Rochette (Liqueurs et bouteilles d'eau)	43,72\$
641	E. Côté et fils (Balai-brosse, porte poussière, pipe-wrench, essuie-tout atelier bleu, pince, chaîne Sthil, lame scie Sthil, Souffleur à main Sthil, antigel de plomberie)	604,27\$
670	Mun. Village Roxton Falls (2 boîtes d'archives au déchiquetage)	48,00\$
---	Stéphane Martin (Frais de déplacement & achats pour journée porte ouverte caserne)	348,17\$
---	Guy Cusson (Frais de déplacement, achat ruban correcteur, coupe branche)	256,62\$
<i>VÉHICULES</i>		
439	Ressorts Maska (Inspection annuelle SAAQ / camions 683, 584, 6282 et 281)	892,68\$
631	Corporation Parkland - Ultramar (Essence)	511,80\$
<i>BÂTISSE</i>		
511	C. Morais Électricien (Correctif à faire pour les assurances)	339,54\$
631	Les Pétroles Coulombe & Fils (Diesel pour génératrice)	124,47\$
632	Harnois Énergie (Propane pour chauffage caserne)	345,74\$
681	Hydro-Québec (Électricité caserne)	237,80\$
<i>IMMOBILISATION</i>		
725	Équipements Incendies CMP MAYER – L'Arsenal (Achat de 2 habits de combats)	6 635,02\$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>39 411,28\$</u>
<u>ENCAISSEMENTS</u>		
21-10-2025	MRC d'Acton (Aide financière formation pompier I)	3 438,20\$
01-10-2025	Municipalité de Roxton Pond (Entraide)	763,49\$
05-11-2025	Municipalité Village Roxton Falls (Interventions)	2 360,68\$
06-11-2025	Guillaume Lavallée (Remplissage extincteur)	22,30\$
11-11-2025	Ville d'Acton Vale (Entraide)	951,41\$
18-11-2025	Municipalité Canton de Roxton (Interventions)	4 433,45\$
TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:		<u>11 969,53\$</u>

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Larivière
IL EST SECONDÉ par Pascal Richard
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 18 novembre 2025

Peggy Gélinas
Directrice générale et secrétaire-trésorière

235-11-2025

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE OU DE SON REPRÉSENTANT

Le directeur du service incendie M. Guy Cusson dépose son rapport du mois dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours des périodes suivantes : octobre 2025

Dossiers et achats

- Achat de 2 casques Firedex avec visière au montant de 720\$ plus taxes;
- Achat d'une machine à laver les boyaux de marque In-Flow au montant de 1 495\$ plus taxes;
- Commande de 3 habits de combats (bunker) pour 2026;
- Envoie de 8 habits de combats (bunker) au nettoyage;
- Le directeur informe le conseil d'administration qu'il aimerait avoir une personne qui viendrait s'occuper de l'entretien ménager (salles de bains et entrée de la caserne) une fois par mois;
- Embauche de 2 nouveaux pompiers;
- Achat de 2 appareils respiratoire de marque Dräger;
- Le directeur informe le conseil d'administration de la nouvelle norme NFPA 1142 concernant les bornes sèches;
- La borne sèche sur le chemin de Béthanie est défectueuse, elle sera réparée;
- Il y a eu un changement d'huile sur le camion 281;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Ménard

IL EST SECONDÉ par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport déposé par le directeur du service d'incendie et d'autoriser les décisions et les dépenses qui en découlent.

Adoptée

236-11-2025

EMBAUCHE DE DEUX NOUVEAUX POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le directeur incendie informe les élus que les candidatures de M. Jean-François Lalonde et de M. Renaud Houle ont été retenues;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Michaël Roy

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de confirmer l'embauche de M. Jean-François Lalonde et de M. Renaud Houle à titre de pompier volontaire pour la RIPI de Roxton Falls.

Adoptée

237-11-2025

DEMANDE DE LA RÉGIE DE LOISIRS DE ROXTON FALLS, ARROSAGE DE LA PATINOIRE POUR LA 1^{ÈRE} COUCHE SEULEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Régie de Loisirs de Roxton Falls a transmis au conseil d'administration une demande afin que les pompiers procèdent à l'arrosage de la patinoire extérieure pour la première couche de glace, lorsque la température le permettra en décembre;

CONSIDÉRANT QUE la Régie de Loisirs assumera les couches subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE la Régie de Loisirs accepte que des frais puissent être facturés, le cas échéant;

CONSIDÉRANT QUE Stéphane Martin, capitaine, a été identifié pour coordonner l'intervention;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a pris connaissance de la demande et juge opportun d'y donner suite;

IL EST PROPOSÉ par Lynda Cusson

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter la demande de la Régie de Loisirs de Roxton Falls, et que le Service des incendies soit autorisé à prodéder à l'arrosage de la patinoire pour la première couche de glace, en collaboration avec Stéphane Martin, capitaine, lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Adoptée

238-11-2025

PASSATION DES POUVOIRS

CONSIDÉRANT la nomination en date du 18 novembre 2025 de Mme Peggy Gélinas comme nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière de la RIPI de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de Mme Angèle Beauchemin, ancienne directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la continuité administrative et opérationnelle de la RIPI de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT que la passation officielle des pouvoirs entre Mme Angèle Beauchemin, ancienne directrice générale et secrétaire-trésorière et Mme Peggy Gélinas, nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière de la RIPI de Roxton Falls, entre en vigueur à la date du 18 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE Mme Peggy Gélinas, nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, exerce pleinement ses fonctions à compter du 18 novembre 2025. Elle devient responsable de la gestion administrative et budgétaire de la RIPI de Roxton Falls;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Pierre Larivière

IL EST SECONDÉ par Lynda Cusson

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que Mme Peggy Gélinas, nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, entre immédiatement en fonction, soit à compter du 18 novembre 2025.

Adoptée

239-11-2025

ADOPTION DE LA POLITIQUE SALARIALE POUR L'ANNÉE 2026 ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE pour la rémunération, tous les taux horaires ainsi que les conditions et dispositions applicables aux employés de la Régie sont détaillés dans la politique salariale, laquelle est révisée et approuvée pour une période de 3 années, soit 2026-2027-2028;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2026, l'IPC applicable pour les ajustements de salaire est de 3,3%, soit l'IPC de septembre 2025 pour le Québec;

CONSIDÉRANT QUE pour les 3 prochaines années, les modifications apportées à la rémunération se résument comme suit :

- 2026 : hausse des divers taux horaires de 3,3%, soit l'IPC de septembre 2025.
- Pratique officiers et pompiers volontaires : le taux horaire est le même que lors d'une interventions incendie.

CONSIDÉRANT QUE la durée de la politique salariale est portée à 3 années, soit : 2026-2027-2028;

CONSIDÉRANT QUE la présente politique salariale fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrite;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Lynda Cusson

IL EST SECONDÉ par Stéphanie Ménard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter les salaires ainsi que les conditions stipulées dans la nouvelle politique salariale conclue pour une durée de 3 années, soit 2026-2027-2028.

Le montant fixe prévu pour les rencontres des officiers ou pompiers demeure à 25\$ par pompier par réunion.

Les modifications salariales pour les années subséquentes entrent en vigueur le 1^{er} janvier de chaque année.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Adoptée

240-11-2025

FINANCEMENT TEMPORAIRE DE 120 000\$ VISANT À L'ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES, DE CYLINDRES D'AIR ET DES ACCESSOIRES ESSENTIELS À LEUR UTILISATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt no 17-2025, décrétant une dépense de 120 000\$ pour l'achat d'appareils respiratoires, de cylindres d'air et des accessoires essentiel à leur utilisation;

CONSIDÉRANT QUE la RIPI de Roxton Falls doit effectuer un emprunt temporaire de 120 000\$ visant l'achat d'appareils respiratoires, de cylindres d'air et des accessoires essentiels à leur utilisation;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt doit être accepté par le MAMAH;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Ménard

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que la directrice générale et secrétaire-trésorière effectue une demande pour un emprunt temporaire de 120 000\$ auprès de la Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton pour fins de financement temporaire;

Que M. Stéphane Beauchemin, président, en son absence M. Pierre Larivière, vice-président et Mme Peggy Gélinas, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la RIPI de Roxton Falls tous les documents reliés à cette demande;

Que le remboursement de l'emprunt temporaire se fera dès la réception du financement permanent. Que les intérêts seront payés à même le règlement d'emprunt, jusqu'à concurrence maximum de 120 000\$ si accepté par le MAMAH.

Adoptée

241-11-2025

MODIFICATION DE LA MARGE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QU'actuellement la marge de crédit de 100 000\$ est accordé par Visa Desjardins et que les frais applicables sont de 17\$ par mois;

CONSIDÉRANT QUE la RIPI de Roxton Falls souhaite convertir la marge de crédit de Visa vers une marge de crédit conventionnelle du même montant et ce sans frais mensuel;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Pascal Richard

IL EST SECONDÉ par Lynda Cusson

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que la directrice générale et secrétaire-trésorière effectue une demande pour une marge de crédit conventionnelle au montant de 100 000\$ auprès de la Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton;

Que M. Stéphane Beauchemin, président, en son absence M. Pierre Larivière, vice-président et Mme Peggy Gélinas, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la RIPI de Roxton Falls tous les documents reliés à cette demande;

Adoptée

242-11-2025

Point no 13: Varia

PARADE DE NOËL – DEMANDE DE LA RÉGIE DE LOISIRS DE ROXTON FALLS

CONSIDÉRANT QUE demande de la Régie de Loisirs de Roxton Falls concernant la tenue de la Fête de Noël et de la Parade du 6 décembre 2025, avec possibilité de report au 7 décembre 2025 en cas de mauvaise température;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la sécurité dans les rues lors du trajet de la parade et de la demande de collaboration des pompiers;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Lynda Cusson

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de confirmer la collaboration des pompiers à l'événement et autorise :

- La mise en disposition d'une radio de communication.
- La prise en charge du point de rencontre au centre communautaire à 18h et le départ de la parade à 18h30, selon le trajet établi par la Régie de Loisirs.

Adoptée

Point no 11 - Dossiers et correspondance

- Suivi du règlement d'emprunt;
- Courriel nouveauté CNESST, implantation d'un comité de prévention;
- Mécanismes de prévention et de participation en établissement (CNESST);
- Nouveauté importante SST;
- Courriel de la Ville de Farnham (information feux exceptionnels, sorties incendies hors normes).

M. Stéphane Martin, capitaine, a fait une présentation PowerPoint au conseil d'administration sur les nouvelles normes concernant les casernes incendies.

243-11-2025

LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Pascal Richard

Il est secondé par Michaël Roy

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance à 19H44.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Stéphane Beauchemin
Président

Peggy Gélinas
Directrice-générale
et secrétaire-trésorière